

LA PORTEE ESTHETIQUE DE LA PHRASE DANS *DOUCEURS DU BERCAIL* D'AMINATA SOW FALL

KOFFI Niangoran Germain *(Doctorant)*
Université Félix Houphouët Boigny Abidjan- Cocody
UFR Langues Littératures et Civilisations
Département de Lettres Modernes
elichebakof@yahoo.fr

INTRODUCTION

L'esthétique est un concept pluriforme. En général, elle embrasse la totalité des expressions artistiques ou littéraires. Pour le père E. Mveng,[56] l'esthétique évoque à la fois l'art et la science. Ainsi, selon Djédjé Hilaire Bohui,[57] le concept d'esthétique, appliqué à un domaine de la production artistique, désigne un ensemble de procédés conçus et mis en œuvre d'une manière consciente rationnelle et systématique en vue d'obtenir un résultat bien précis. Pour ce qui est de la littérature, et ce dans le contexte de la création littéraire, l'esthétique peut être perçue comme l'ensemble des moyens employés par un auteur pour marquer la singularité de son œuvre. Pour Georges N'Gal, la création littéraire procède justement d'une démarche novatoire ; elle se présente comme un effet de singularisation.[58]

A cet effet, Henri Lopès déclare :

> *« il faut étonner le lecteur, lui faire découvrir quelque chose de ce qui est à la fois neuf et familier. La force du créateur, c'est d'apporter un regard nouveau, inattendu sur la réalité à laquelle nous sommes habitués ».*[59]

Cette déclaration de l'auteur semble s'inscrire dans le contexte de l'écriture de rupture adoptée par les auteurs du roman négro-africain intégral. Ce type de roman se caractérise par la recherche surdéterminée et volontaire de « l'africanité » dans la conception de l'œuvre. La substance du roman, tant au niveau de la forme que du fond est généralement saturée de « l'africanité ». Ces prosateurs, mûs par leur volonté de sortir des sentiers battus, feront de la critique des mœurs sociales et politiques leur cheval de

[56] Père E. Mveng, « Les problématiques d'une esthétique négro-africaine », in *Revue Ilena-colloque sur Littérature et esthétique négro-africaines*, Abidjan-Dakar, NEA, 1979, p.35
[57] Hilaire Djédjé Bohui, « L'esthétique romanesque sonienne comme exemple de l'expression de la langue par la parole dans *La vie et demie* », in *Sony Labou Tansi Témoin de son temps*, Limoges, PULIM, 2003, p.16
[58] Georges N'Gal, *Création et rupture en littérature africaine*, Paris, Harmattan, 1994, p.10
[59] Henri Lopès, in *Notre Librairie*, N° 92-93, mars 1998, pp.129-130



bataille. La volonté de rupture affichée par les auteurs du nouveau roman africain ne se limitera pas seulement au plan thématique. Elle se matérialisera également par un renouveau esthétique. La fiction, la narration, le temps, l'espace, le personnage ainsi que le discours du prosateur, toute cette bonne fortune de l'esthétique romanesque héritée du courant réaliste français subira de profondes métamorphoses. Ainsi, sur le plan linguistique, apparaîtra un phénomène de création littéraire qui se traduit par l'intrusion des manifestations lexicales exprimant des réalités africaines. Aussi, des termes issus des langues africaines sont-elles abondamment introduits dans le discours romanesque.

Parmi les tenants de ce nouveau roman africain figure en bonne place Aminata Sow Fall dont les œuvres, à travers le style et la langue, constituent une subversion majeure de l'écriture antérieure. En effet, les indices de transgression des normes romanesques classiques sont remarquablement présents tant dans l'intrigue que dans le discours de l'auteur. Nous ne pouvons nullement nous en douter, les œuvres d'Aminata Sow Fall regorgent d'une diversité d'« irrégularités » grammaticales et linguistiques. Comment ces « irrégularités » se manifestent-elles ? Autrement dit, quelles sont les caractéristiques syntaxiques et linguistiques de l'écriture phrastique de l'auteur ?

A travers le sujet : **« La portée esthétique de la phrase dans *Douceurs du bercail*[60] d'Aminata Sow Fall »,** nous nous proposerons de relever les particularités phrastiques de l'auteur portant notamment sur la langue.

Selon Ferdinand de Saussure, la langue est une institution sociale qui se définit comme *« un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaire adopté par le corps social, pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus »*.[61] Quant à la parole, elle se présente comme *« un acte individuel de la volonté et de l'intelligence »*.[62] Or, tout acte émanant de la volonté et de l'intelligence conduit indubitablement à la liberté et à la créativité. De ces définitions, l'on découvre que ''langue'' et ''parole'' sont indissociables tant la seconde découle de la première. La langue apparaît donc comme *« l'ensemble des moyens d'expression, comme un code commun*

[60]Aminata Sow Fall, *Douceurs du bercail*, Abidjan, NEI, 1998.
[61] Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1984, p.25
[62] Ibidem, p.30



à l'ensemble des individus appartenant à une même communauté linguistique »[63], et la parole *« la manière personnelle d'utiliser le code ».*[64]

Dans une démarche descriptive, notre analyse portera d'abord sur l'hybridation de l'énoncé, ensuite sur la dépréciation du langage et enfin sur la création lexicale de l'auteur.

I. L'HYBRIDATION ENONCIATIVE

Toute activité d'expression de la pensée, comme la production d'un roman, requiert l'adoption d'un code linguistique accessible à tous. Aussi, la langue française se présente-t-elle comme le code commun des écrivains africains francophones. Le terme ''écrivains francophones'' renvoie sans doute aux écrivains non natifs français, réduits à s'exprimer dans une langue étrangère, le français. En effet, cette langue s'impose comme le moyen d'expression par excellence des écrivains issus d'anciennes colonies françaises d'Afrique. Au regard de cette réalité présente dans la plupart des pays francophones d'Afrique, Pierre Dumont[65] déclare qu'en tant que langue de culture et de grande diffusion, *« le français remplit les fonctions de langue officielle, de langue d'enseignement et de langue internationale. Il s'agit là d'un héritage direct de la colonisation… »*. Toutefois, dans leur volonté de s'affranchir des conventions établies et de la pesanteur des tabous, les prosateurs, tenants du nouveau roman africain s'engagent résolument dans une écriture de la rupture, une écriture transgressive, avec en filigrane la question de la langue. Dès lors, se profile un clivage entre une poétique du purisme linguistique et une poétique de dépaysement, voire d'étrangeté.

En effet, dans le discours romanesque, lorsque la langue d'écriture, ici le français, ne correspond pas à la langue maternelle de l'auteur, cela crée nécessairement un écart par rapport à la norme admise. Alors, une nouvelle forme d'écriture romanesque tend à se constituer en marge des canons institués par la tradition littéraire. Ainsi, dans la phraséologie d'Aminata Sow Fall, l'on note une subversion remarquable des normes de la langue française. Cette écriture novatrice dans laquelle s'inscrit l'écrivaine sénégalaise s'affirme à travers l'hétérogénéité du discours, c'est-à-dire la cohabitation de codes linguistiques différents dans la langue de l'auteur. En d'autres termes, une écriture hybride.

[63] Jean Dubois et alii, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Op.cit., p.346
[64] Idem
[65] Pierre Dumont et Bruno Maurer, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Op.cit., p.9



Selon le théoricien russe de la littérature, Bakhtine, *« Nous pouvons qualifier hybride, un énoncé qui d'après ces indices grammaticaux et compositionnels appartient au seul narrateur, mais où se confondent deux énoncés, deux ou plusieurs manières de parler, deux styles ».*[66] De ce qui précède, l'hybridation énonciative se traduit chez Aminata Sow Fall par l'emploi abondant des termes wolofs dans l'univers de la langue conventionnelle. Ces termes alors apparaissent comme des unités lexicales qui désignent une réalité propre à la culture de la romancière. Cette pratique est visible à travers l'insertion des termes ou expressions en wolof dans les phrases, la juxtaposition des phrases en wolof et en français, et même à travers la transcription de phrases entières en langue locale.

a)- Insertion de termes et expressions wolofs

Certaines phrases de l'auteur admettent dans leur structure syntaxique l'intrusion de mots wolofs. Ces vocables propres à la langue de la romancière se réduisent soit à des syntagmes nominaux, soit à des interjections. Dans la présente section, nous relèverons quelques syntagmes suivis de leurs traductions.[67] Ces traductions sont issues du français du Sénégal. Ce français, même *« s'il n'est pas né dans les mêmes circonstances que les français canadiens et belge, a, lui aussi, son originalité ».*[68]

a-1 : Insertion de syntagmes nominaux

Notre roman à l'étude compte trente-trois (33) syntagmes nominaux wolofs que l'auteur a insérés dans ses phrases. Chaque syntagme ainsi inséré remplit une fonction grammaticale précise eu égard à la place tenue dans la phrase comme dans les phrases ci-après :

1) « (…) moi qui ai deux ***« djongomas »*** *à la maison ». (P.14)*

Le nom ***« djongomas »*** désigne en français un nom féminin : *''Jeunes épouses''*. En plus, il est au pluriel. Il assure la fonction de complément d'objet direct du verbe *''ai''*. A la différence des noms wolofs déjà analysés, le nom ***« djongomas »*** porte la marque du pluriel. Ce substantif est en fonction de COD du verbe *''ai''*.

[66] Bakhtine M., cité par Mainguenau D. et al dans *Exercices pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 1977, p.66

[67] La plupart des traductions des mots, expressions et phrases que nous exploitons sont tirés de nos œuvres à l'étude. En effet, l'auteur les a mentionnées en notes de bas de pages dans chaque roman. Pour les mots et les expressions qui n'ont pas été traduits par l'auteur, nous avons eu recours à monsieur Moïse Coly de la communauté sénégalaise résidant à Treichville.

[68] Pierre Dumont et Bruno Maurer, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Op.cit., p.23



2) « Ces huiles d'Orient que les grandes ***driankés*** *adorent… ». (P.43)*
Le nom « ***driankés*** **»** désigne aussi en français un nom féminin : *''Femmes extravagantes''*. Il porte, comme le précédent, la marque du pluriel. Il assure la fonction de sujet du verbe *''adorent''*.
3) « Yakham mon fils, (…) arme-toi de ton ***jom*** *et de ton* ***fayda****… ». (P.113)*
Les noms « ***jom*** **»** *et* « ***fayda*** **»**, sont issus d'une phrase de type impératif. Ils répondent à la question ''De quoi'' après le COD *''toi''*. Ces syntagmes sont tous deux compléments d'objet second du verbe *''arme''*.
4) « Je m'arrêterai au milieu du terrain près du ***séane*** *desséché ».(P.194)*
Le syntagme nominal wolof *«* ***séane*** *»*, dans cette phrase, assure la fonction de complément circonstanciel de lieu du verbe *''m'arrêterai''*.

En dehors des syntagmes nominaux, des interjections en wolof apparaissent aussi dans le roman d'Aminata Sow Fall. Ces interjections sont isolement employés dans le roman d'Aminata Sow Fall. Chacune d'elles exprime un sentiment. Ainsi, pourvues d'un sens complet, elles constituent des mots-phrases.

a-2 : Insertion d'interjections

Seize (16) interjections en wolof sont contenues dans le roman.

Interjections en wolof	Significations
-Ndeyssaan! PP. 12, 45, 90, 94	Expression de la pitié
-Thiey yalla! P.12	Mon Dieu !
-Xanaa. P.65	Accentuation d'une interrogation
-Xalass. P.94	Expression du dépit
-Eskêy. P.94	Expression de l'admiration
-Waay! P.119	Camarade !
-Ey yaay! P.175	Eh maman !

A travers les exemples relevés, certaines interjections traduisent un sentiment tandis que d'autres ont valeur de syntagme nominal. Chacune d'elles a un sens complet et apparaît comme un mot-phrase.

Les syntagmes nominaux sélectionnés dans cette section de notre travail sont, pour certains, constituants d'un syntagme nominal et, pour d'autres, constituants du syntagme verbal. L'auteur substitue ainsi aux mots et aux groupes nominaux des termes wolofs qui assurent, selon l'emploi, l'une des fonctions grammaticales du nom. En outre, comme dans les mots français, les mêmes termes wolofs assurent des fonctions syntaxiques selon leur emploi dans la phrase. C'est le cas du nom *''laax''*. Dans la phrase *« (…) t'as bien bouff bouffé le laax »*, le terme wolof est COD du verbe ''as bouffé''. Dans



cet autre exemple *« C'était à l'heure du laax »*, le nom wolof est complément du nom *''heure''*.

Quant aux interjections, elles sont syntaxiquement et sémantiquement indépendantes. Elles constituent des mots-phrases. En outre, par cette écriture qui consiste en l'insertion des mots wolofs dans son discours, l'auteur transgresse par endroits des règles classiques de la grammaire. Notamment, les règles relatives à l'accord du nom avec le déterminant qui l'accompagne. Celles-ci stipulent que *« le nom s'accorde en nombre avec le déterminant qui l'accompagne »*. Ce faisant, il se crée un obstacle à la bonne compréhension de la phrase. Aussi, la romancière sénégalaise isole-t-elle les termes intrus en adoptant, soit le procédé typographique de la mise entre guillemets, soit la mise en relief par le caractère italique, suivis d'une explication par des notes infrapaginales dans la plupart des cas. Par ce procédé d'écriture, l'auteur met en lumière les indices du xénisme dans son œuvre. D'ailleurs, D. Gontier emprunte ce terme à Louis Guilbert, auteur de l'ouvrage *La créativité lexicale* et le définit ainsi :*« Le xénisme est un terme étranger qui désigne une réalité inconnue ou très particulière et dont l'emploi s'accompagne, nécessairement, d'une marque métalinguistique qui peut être soit une paraphrase descriptive, soit une note explicative en bas de page quand il s'agit d'un texte écrit »*.[69]
Les phrases suivantes en sont l'illustration. Dans chaque exemple, le terme wolof est traduit en français en notes infrapaginales.
1) « (…) moi qui ai deux ***« djongomas »*** *à la maison ».*
Le terme***« djongomas »*** désigne en français un nom féminin : *''Jeunes épouses''*.
2) « Ces huiles d'Orient que les grandes ***driankés*** *adorent… ».*
Le terme « ***driankés »*** désigne aussi en français les *''Femmes extravagantes''*.

Ainsi, à travers les exemples sus-cités, les termes en langue locale dont l'explication se fait nécessairement au moyen d'une note descriptive ou explicative suffisent à justifier la présence du xénisme dans les œuvres de l'auteur. Mais l'insertion des termes ou expressions wolofs n'est pas la seule marque de l'hybridation de l'énoncé chez Aminata Sow Fall. Notre corpus renferme aussi des phrases entières réalisées en wolof.

[69] Pierre Dumont et Bruno Maurer, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Op.cit., p.25



b)- Phrases entières en wolof

Certaines phrases entières sont transcrites en langue wolof. Leur compréhension devient alors quasiment impossible à tout lecteur non initié à cette langue. Seules les notes infrapaginales nous aident à les comprendre. Dans les exemples ci-après, on note que des propositions entières en wolof sont juxtaposées. Ce sont :

1) Na ngadef… Mba jam ngaam? (Comment vas-tu, as-tu la paix ?) P.152

2) Du ma saysaayy da ma di doxandème, té da ma weet. (Je ne suis pas un malfaiteur, je suis un étranger et je me sens si seul) P.201

Quant à la phrase qui suit, elle se compose d'une proposition en termes wolofs juxtaposée à une autre en termes arabes.

Jam rëk, Al hamdoulilahi! (Oui, la paix seulement. Je rends grâce à Dieu !) P.153

'' Jam rëk'' étant en wolof et *'' Al hamdoulilahi''* en arabe.

L'hybridation énonciative est encore perceptible dans la coordination ou la juxtaposition des propositions en français aux propositions en termes wolofs.

1) D'accord, Dieu décide de tout, mais « yallayalla bey sa toll ». P.11

Les propositions *« yallayalla bey sa toll »*sonten wolof. Elles signifient littéralement *« Aide-toi, Dieu t'aidera »*. Ces propositions juxtaposées sont elles-mêmes coordonnées à la première qui est en français. La coordination est assurée par la conjonction *''mais''*.

2) Ey waay ! Dooleey deug ! ils ont les moyens. P.13

La proposition *« Ey waay ! Dooleey deug ! »* est aussi en wolof. Elle signifie littéralement *« Seule la force est vérité »*.Elle est juxtaposée à la seconde exprimée en français.

3) Cela au nom d'une philosophie sagement portée par le proverbe, souvent malmenée, souvent oubliée ou vaincue par les contraintes de la vie : Nit nit ay garabam. P.117

La proposition *«Nit nit ay garabam »* signifie *« Il n'y a de salut que dans l'Humain »*. Elle est aussi juxtaposée à la première.

Au regard des exemples sus-énumérés, le constat s'établit clairement que l'hybridation énonciative se présente comme un moyen de transgression du code linguistique chez Aminata Sow Fall. Cette écriture singulière, qui consiste en l'intrusion des termes wolofs dans le contexte discursif français procède de l'emprunt. En général, dans l'ensemble des phénomènes de créativité lexicale, des unités linguistiques dans un parler B peuvent intégrer un parler A. On admet donc qu'il y a emprunt linguistique, *«quand un parler*



A utilise et finit par intégrer une unité ou trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue souche) et que A ne le possédait pas; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts ».[70]
Par ailleurs, l'usage abondant et diversifié des termes de la langue locale dans l'œuvre romanesque constitue une preuve suffisante de l'enracinement de l'auteur dans le terroir sénégalais.

Aussi, se dégage-t-il un effort de l'écrivaine sénégalaise pour adapter la langue française aux réalités langagière africaines. Mais cette pratique crée toujours un obstacle à la bonne lisibilité des phrases élaborées. En sus, parfois, elle ne favorise pas le respect des règles grammaticales d'accord. C'est le cas notamment des substantifs wolofs précédés des déterminants au pluriel qui tantôt s'accordent, tantôt restent invariables.

Un autre indice de l'esthétique de la phrase d'Aminata Sow Fall apparaît dans notre corpus. Il s'agit des emprunts au langage populaire dans le discours romanesque d'Aminata Sow Fall. Par cet emprunt, l'auteur procède à la dépréciation du langage.

II. La dépréciation du langage »»»

Dans plusieurs phrases de la romancière sénégalaise, la juxtaposition des niveaux de langue se donne comme facteur de la portée esthétique de l'écriture de l'auteur. Selon Claude Peyroutet et Bernard Cocula, l'on peut dégager trois niveaux de langue écrite. On distingue en effet,

> »» *« le niveau soutenu/oratoire qui se caractérise par la recherche de précision et la présence d'un style ; le niveau médian qui, comme à l'oral, se distingue par un vocabulaire et une syntaxe usuels sentis comme corrects et enfin le niveau familier/relâché qui rappelle une langue non surveillée se permettant tous les écarts par rapport à la syntaxe correcte ».*[71] ««

Notre démarche consistera alors à relever quelques phrases qui rendent compte du niveau de langue familier, voire relâché. Ainsi, notre analyse portera sur les caractéristiques du registre lexical relâché, puis sur les écarts syntaxiques que présente la structure de chaque phrase sélectionnée.

[70] Jean Dubois, Mathée Giacomo et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Op.cit., p. 177
[71] Bernard Cocula, Claude Peyroutet, *Didactique de l'expression. De la théorie à la pratique*. Paris, éditions Délagrave, 1978, P. 20-21



a)- Les caractéristiques du registre lexical relâché

Le vocabulaire issu de ce niveau de langue est très concret, voire argotique ou grossier. Les exemples ci-après tirés de l'œuvre à l'étude attestent l'usage abondant des termes non surveillés par l'auteur.

1) T'as raison, ***mon gars****, je plaisantais car vois-tu, moi-même ils* ***me foutent dehors*** *alors que je faisais que mon* ***boulot*** *de comédien. P.92*
2) J'ai « cartouché » à la ***fac*** *de médecine en première année au pays. P.98*
3) Je pensais plutôt pour avoir un bon « ***job »*** *pour envoyer de l'argent à mes parents. P.99*
4) J'ai fini par prendre en compte les conseils de mon cousin : ne pas m'aventurer à chercher ailleurs que dans les « ***boulots durs »*** *dont les gens d'ici ne veulent pas… P.100*
5) Seulement Anne, je pense que l'occasion m'est donnée de tester l'adage : « ***la terre ne ment pas*** *» P.188*
6) T'as de la chance ***fiston.*** *P.105*
7) Et puis, mon petit frère, t'as bien ***bouffé*** *le laax de ce midi. P.119*
*8) Vous m'****embêtez*** *vous. P.11*
9) Tu ***m'emmerdes*** *! On n'a plus le droit de parler ? P.49*
10) Ecoutez ça suffit ! Pas la peine de ***gueuler****. P.17*
11) Sale ***pute****, va ! P.130*
12) ***Salaud****, tu veux me tuer ! P.167*

L'usage du niveau de langue familier se présente sous deux formes au regard des exemples relevés dans ce roman. Premièrement, on note la présence des phrases qui expriment la traduction littérale de la langue de l'auteur. C'est le cas dans la phrase *5).* L'expression *«* ***la terre ne ment pas*** *»* est un adage et couramment employée dans le langage populaire. Elle atteste la présence de citations[72]dans le roman de l'auteur.

Deuxièmement, il apparaît dans les exemples suivants : *1, 2, 3,4 et 6* l'emploi d'un lexique exclusivement admis dans le français populaire. Il s'agit notamment des substantifs : *''gars'', ''fac'', ''job'', ''boulots'' et ''fiston''*. Outre les substantifs sus-cités, l'on note encore l'emploi du verbe *''bouffer''* dans la phrase *7).* Chaque terme employé assure aussi une fonction syntaxique.
-*''gars'',* mis à apposition au pronom personnel *''tu''*, la phrase pourrait être *« Mon gars a raison, (…) »*, il est alors sujet du verbe *''a''*.

[72] Selon le dictionnaire Le Robert, la citation est un fragment de texte emprunté à un texte authentifié, utilisé dans un autre texte, dans une intention didactique ou esthétique, pour illustrer ou appuyer ce qui est écrit.



-*''fac''* est complément circonstanciel de lieu du verbe *''ai cartouché''*.
-*''job''* est constituant du syntagme prépositionnel COD du verbe *''pensais''*
-*''boulots''* est COI du verbe ''ne veulent pas''.
-*''fiston''* est aussi mis à apposition à *''tu''*, il est donc sujet du verbe *''as''*.

Par ailleurs, certaines phrases contiennent des termes littéralement indécents. En effet, l'auteur admet dans son discours des mots injurieux et grossiers. Ainsi, les verbes *''embêter'', ''emmerder''* et *''gueuler'',* puis les substantifs *''pute''* et *''salaud''* respectivement dans les exemples *8, 9, 10, 11 et 12* achèvent de convaincre de l'usage d'un registre de langue incontrôlé.

La manifestation du registre de langue familier ne se limite pas uniquement au niveau lexical, elle est aussi visible à travers quelques écarts dans la structure syntaxique de certaines phrases.

b)- Les écarts syntaxiques

En syntaxe, les phrases de niveau familier sont souvent brèves. Elles ne respectent pas les règles grammaticales. Les irrégularités peuvent porter sur la cohérence des pronoms. Dans les structures internes des propositions, on note l'absence d'un terme, et dans les interrogations, l'absence d'inversion du sujet.

1) « (…) Faut dire que nous ne faisons rien pour exister… y a de notre faute » P.7
2) Le grain de beauté… T'as retenu ça… mais c'est par aberration. P.21
3) T'as raison, mon gars,… P.92
4) T'as de la chance fiston !... P.105
5) Et puis, mon petit frère, t'as bien bouffé le laax de ce midi. P.119
6) C'est ça que je voulais dire. P.48
7) Est-ce que j'ai jamais refusé de te payer tes toilettes, tes bijoux… P.168

Les indices de l'usage du registre de langue relâché dans les phrases sus-sélectionnées sont observables à travers leur structure syntaxique. Dans l'exemple *1),* on note une ellipse du sujet *''il''* dans la formule impersonnelle *''il faut''* puis dans le présentatif *''il y a''*. En sus, la proposition *« y a de notre faute »* dans sa structure syntaxique laisse émettre des réserves sur la maîtrise de la langue française par le locuteur. La non-maîtrise de la langue est aussi perceptible à travers la structure interne de la phrase *7).*

En ce qui concerne les exemples *2, 3, 4 et 5*, l'effacement de la lettre ''u'' du pronom personnel *''tu''* produit la forme contractée *''t'as''*, constamment employée par l'auteur. Ces constructions elliptiques sont aussi des indices d'interférence dans ce roman. Quant à l'exemple *6), « C'est ça*



que je voulais dire », le discours semble résulter aussi de la traduction littérale de la langue locale du locuteur. Il rend compte alors d'une structure phrastique admissible uniquement dans le style oral. La structure syntaxique de cette phrase parachève ainsi les nombreux signes indicateurs d'un usage abondant du registre de langue non surveillé dans le roman d'Aminata Sow Fall.

Au total, l'esthétique phrastique d'Aminata Sow Fall se perçoit à travers la transgression du code linguistique conventionnel. Cette transgression apparaît dans le roman à l'étude au niveau de l'hybridation de l'énoncé, des emprunts lexicaux et de la dépréciation du langage. L'hybridation énonciative se manifeste dans notre corpus par l'emprunt à la langue locale des locuteurs. Il s'agit explicitement de l'insertion dans le système langagier de l'auteur des termes ou expressions en langue wolof. A cet effet, pour aider le lecteur à surmonter l'obstacle constitué par la langue locale, la romancière a recours à des marques métalinguistiques. Il s'agit notamment des notes descriptives ou explicatives. En ce qui concerne la dépréciation du langage, la marque distinctive demeure l'adoption du registre de langue familier dans le discours de l'auteur et ce, à travers un choix lexical argotique, par moment indécent, et des écarts syntaxiques. Ces écarts linguistiques laissent transparaître d'ailleurs des indices d'interférences linguistiques dans les romans du corpus.

Dans tous les cas énumérés, chaque mot ou expression employé par l'auteur possède un contenu sémantique. En sus, la place qu'il tient dans la phrase lui confère une fonction grammaticale qu'il assure à juste titre. Que pouvons-nous dire alors, à ce stade de notre travail, de la création personnelle de la romancière ?

III. La création de l'auteur

Dans la remise en question des fondements épistémologiques de la linguistique structurale, le modèle transformationnel que propose le linguiste Noam Chomsky introduit les concepts de grammaticalité et de créativité. Aussi, déclare-t-il : *« Tout locuteur natif possède une certaine intuition de la structure de sa langue qui lui permet, d'une part, de distinguer les phrases grammaticales des phrases agrammaticales, d'autre part de comprendre et d'émettre une infinité de phrases inédites ».*[73]
Ces concepts de grammaticalité et de créativité, avouons-le, offrent au locuteur une plus grande liberté dans l'expression de ses pensées et favorisent ainsi la transgression des normes syntaxiques pré-établies. Le cas d'Aminata Sow Fall en est une parfaite illustration.

[73] Jean Dubois et alii, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Op.cit., p.84



La présente section qui définit la création de l'auteur nous conduira alors à l'étude des néologismes. Selon le dictionnaire de linguistique, la néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales. On distingue la néologie de sens et la néologie de forme. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de dénoter une réalité nouvelle.

Quant au néologisme, il se définit *« comme une unité lexicale fonctionnant dans un nouveau modèle de communication déterminé »*.[74]Autrement dit, le néologisme favorise l'établissement d'un nouveau rapport signifiant-signifié. En général, ce nouveau rapport se définit en fonction du sentiment spécifique qui anime le locuteur. Dans le roman d'Aminata Sow Fall, les néologismes constituent un cadre privilégié de l'exercice de la parole. Ils permettent de subvertir des conventions ; en d'autres termes, il s'agit d'inventer, de créer selon certains canons esthétiques qui sont propres à l'auteur. On peut relever dans notre corpus deux catégories de néologismes : les néologismes liés au sens des mots et des mécanismes de création de nouveaux mots.

a)-Les néologismes de sens

Le néologisme de sens détermine un nouveau signifiant ou un nouveau rapport signifiant-signifié. On note, à titre d'exemple, les mots suivants : *« les disquettes »* et *« huiler »* qui revêtent un sens autre que le sens habituel.
1) Démodé ! Même les disquettes… Elles savent mêler l'utile à l'agréable.[75]
2) Je ne te dirai pas les tracasseries administratives, ni les mémoires grippées qu'il a fallu «huiler » pour qu'elles se rappellent le dossier, le ressortent et le mettent dans le circuit, ni les va-et-vient incessants.[76]

Dans la phrase *(1)*, le substantif *« disquettes »*, dans le sens courant, renvoie à un support magnétique d'informatisation. Cependant, chez l'écrivaine sénégalaise, à ce mot est affecté un nouveau contenu sémantique. En effet, *« disquettes »* désigne, en référence à la note infra-paginale dans le roman d'Aminata Sow Fall, des jeunes filles très modernes. Quant au verbe *« huiler »*, extrait de la phrase *(2)*, il est dérivé du substantif *« huile »* et signifie *imprégner d'huile* ou *lubrifier avec de l'huile*. Il a pour synonyme *''graisser''*. L'auteur l'utilise ici pour exprimer les méthodes peu recommandables en cours dans l'administration dans le but d'obtenir un document. En d'autres termes, il évoque les dessous de table ou les pots de vin qu'exigent certains employés dans l'administration.

[74] Ibidem, p.322
[75] Aminata Sow Fall, *Douceurs du bercail*, Op.cit., p.46
[76] Ibidem, p.187



Comme l'on peut le constater, ces deux mots existent déjà dans le vocabulaire français. Ils appartiennent par conséquent chacun à une catégorie grammaticale, et assument des fonctions syntaxiques définies selon leur contexte d'emploi. Dans le roman d'Aminata Sow Fall, ces mots épousent un autre sens. Par cette création, l'auteur invente un nouveau code qui lui permet de produire des idées imagées qui échappent à la censure. Car rappelons-le, la phrase demeure *« une unité complète, qui porte à la fois sens et référence : sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une situation donné ».*[77]
Un autre type de néologisme existe, c'est celui qui consiste à créer d'autres mots.

b)-Les néologismes résultant de la création de l'auteur

Cette seconde catégorie de néologismes est inscrite dans la néologie de forme. Elle consiste à fabriquer de nouvelles unités lexicales. En effet, dans son processus de création de mots, à travers certaines phrases de notre corpus, l'auteur admet des mots obtenus par dérivation ou par troncation. Il s'agit notamment du verbe *« cartoucher »* et du substantif *« fac »*, tous deux issus de la phrase suivante :
« J'avais aucune idée de ce que j'allais faire… Tenter ma chance… travailler… J'ai cartouché à la fac de médecine à la première année au pays ».[78] Le verbe *« cartoucher »* est certainement obtenu du substantif *cartouche*, un mot usuel dans l'armement, et qui désigne une charge explosive ou de poudre destinée au tir. L'écrivaine sénégalaise lui donne une signification inscrite en note infra-paginale. Ainsi, *« cartoucher »* signifie *« être ajourné pour avoir épuisé le nombre de sessions permises »*. Ce mot, par son contenu sémantique, pourrait appartenir au registre de langue familier que nous avons déjà étudié.

Le second mot est *« fac »*. Ce terme résulte de la troncation du mot *''faculté ''*. La troncation est un procédé de création lexicale qui consiste en la suppression des syllabes finales ; on parle aussi d'apocope.

Par cette liberté d'écriture, Aminata Sow Fall contribue indubitablement à l'enrichissement lexical de la langue française, et épouse ainsi la pensée de Réal Lavoie qui affirme: *« Dans une langue (…) ce qui change le plus vite, c'est le vocabulaire. Et il n'attend pas l'approbation de l'Académie française*

[77] Benveniste cité par J. Bastuji, « La phrase : invention et transformation » in *Langue française*, nº26, mai, Paris, Larousse, 1975, p.8
[78] Aminata Sow Fall, *Douceurs du bercail*, Op.cit., p.98



ou l'Office de la langue française».[79] Toutefois, l'emploi des mots ainsi formés reste circonscrit à une localité ou à une région bien déterminée. L'on parle alors de régionalisme, qui se définit comme *« un fait linguistique particulier à une région et relevant soit de la forme, soit du sens ».*[80]

Au total, la portée esthétique de la phrase d'Aminata Sow Fall ne manque pas d'intérêt au regard des indices précédemment évoqués. En effet, cette étude nous a permis de passer en revue les marques de l'hybridation énonciative, la dépréciation du langage et les indices de la création personnelle de l'auteur à travers les néologismes. A l'analyse, sur le plan linguistique, notre corpus reste dominé par une pratique langagière qui caractérise le français du Sénégal. Les marques distinctives de cette réalité linguistique régionale sont perceptibles au travers des emprunts, de la citation, du xénisme, des interférences et des néologismes fortement présents dans le roman.
Que peut-on retenir en définitive ?

CONCLUSION

Au terme de notre travail, retenons que l'écriture romanesque d'Aminata Sow Fall reste particulièrement marquée par un bouleversement linguistique et syntaxique remarquable. L'écriture transgressive qui en découle se caractérise aussi bien par le recours abondant aux termes wolofs qu'aux écarts syntaxiques. A ce sujet, notre romancière semble s'inscrire dans la pensée de René Georgin qui affirme :

> *« Il y a souvent à côté de la règle stricte, appliquée dans la langue écrite soutenue, des tolérances de la langue parlée qui ne sont pas vraiment des incorrections mais des familiarités aimables (…)La grammaire doit donc faire une large place aux exceptions, ou plutôt aux cas particuliers… ».*[81]

D'ailleurs, cette écriture de rupture qui consiste d'une part, en la construction de phrases hybrides et d'autre part, qui renferme des écarts syntaxiques et où se mêlent différents registres de langue, est l'expression de la créativité de son auteur. Aussi, traduit-elle l'esthétique dans le discours romanesque d'Aminata Sow Fall.

[79] Real Lavoie, *Le français dans le monde*, nº 9, janvier 1989, p.46
[80] Jean Dubois, Mathée Giacomo et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Op.cit., p.406
[81] Georgin René, *Guide de la langue française*, Paris, Editions André Bonne, 1952, P. 425



Bibliographie »»»

I- CORPUS
Sow Fall (Aminata), *Douceurs du bercail*, Abidjan, NEI, 1998.

II-AUTRE TEXTE
Sow Fall (Aminata), *L'appel des arènes*, Abidjan, Dakar, Lomé, NEA, 1982.

III- OUVRAGES DE GRAMMAIRE ET DE LINGUISTIQUE
Dumont (Pierre) et Mauret (Bruno), *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, EDICEF, 1995.
Georgin (René), *Guide de la langue française*, Paris, Edition André Bonne, 1952.
Maingueneau (Dominique), Gilles (Philippe), *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 1997.
Saussure (Ferdinand de), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1984

IV- OUVRAGE DE STYLISTIQUE ET D'ESTHETIQUE
Cocula (Bernard), Peyroutet (Claude), *Didactique de l'expression*, Paris, Délagrave, 1978.

V- OUVRAGE CRIRIQUE ET GENERAL

N'Gal (Georges), *Création et rupture en littérature africaine*, Paris, Harmattan, 1994.

VI- ARTICLES – REVUES
Bastuji (J.), « La phrase : invention et transformation » in *Langue française*, n°26, mai, Paris, Larousse, 1975.
Bohui (Djédjé Hilaire), « L'esthétique romanesque sonienne comme exemple de l'expression de la langue par la parole dans *La vie et demie* », in *Sony Labou Tansi Témoin de son temps*, Limoges, PULIM, 2003.
Père Mveng (E.), « Les problématiques d'une esthétique négro-africaine », in *Revue Ilena-colloque sur Littérature et esthétique négro-africaines*, Abidjan-Dakar, NEA, 1979.
Real (Lavoie), in *Le français dans le monde*, n° 9, janvier 1989.

VII- DICTIONNAIRES
Dubois (Jean) et alii, Dictionnaire *de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse-Bordas / HER, 2001.
Dubois (Jean) et alii, Dictionnaire *de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas / HER, 2002.
Le Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Tome deuzième, Paris XI[e], Le Robert, 1976.